

Le 25.03.2026

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs du Collèges,

Chers Conseillers,

Les Cimetières communaux occupent une place particulière dans notre société.

En 2024, Le Ministre régional en charge des Pouvoir locaux à lancé un appel à la solidarité des 19 communes bruxelloise afin d'identifier d'éventuels espaces disponibles.

Ils ne sont pas uniquement des lieux de mémoire et de recueillement, mais également le reflet de l'évolution de notre population et sa diversité culturelle et convictionnelle.

Cette démarche fait suite à la saturation de cimetière multiconfessionnel de Schaerbeek, qui ne peux plus répondre aux besoins croissants de la population en matière d'inhumation conforme aux rites et convictions de chacun.

Au fil des années, nos communes ont vu leur population se diversifier, amenant avec elle une pluralité de pratique funéraires, de traditions et de besoins spécifiques en matière de sépulture.

Cette réalité pose aujourd'hui des questions importantes quant à l'organisation, la gestion, Et l'attribution des parcelles au sein de nos cimetières .

C'est dans cette optique que je souhaite interpeller le collège concernant la gestion des parcelles dans nos cimetières :

-la commune a telle bien reçu le courrier du Ministre sollicitant un inventaire des espaces potentiellement mobilisables pour de futures parcelles multiconfessionnelles ?

-la commune a telle identifié des terrains susceptibles d'être mis à disposition, ou au contraire des prescriptions technique, urbanistiques, organisationnelles, ou rituelles qui

Limiteraient la possibilité d'y répondre favorablement ?

Je vous remercie

Sofia Kasko